

Deschamps fut en outre trouvé porteur de deux paires de chaussures et d'un cendrier qu'il reconnut avoir volés au Grand Bazar. Après procès-verbal, Deschamps a été remis en liberté provisoire.

Volours de charbon

Les agents du service des recherches de l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, Eugène et Maurice Anbin, ont surpris ces jours-ci, sur la chaussée de Rouen, quatre personnes qui procédaient à des prélèvements à même les tas de charbon appartenant au service de la traction. Les complices, qui avaient en leur possession 150 kilos de combustible, se nomment : Marie Appoline, âgée de 36 ans, sans domicile ; Sclerier, née Marie Leseaux, âgée de 30 ans, sans domicile ; Remy Thovarec, âgé de 42 ans, demeurant rue du Grand-Croissant, 72 ; et Yvonne Lefebvre, âgée de 44 ans, habitant rue Dauphine, 39. Les complices ont été mis à la disposition du commissaire de police.

M. MOTET MARIAGE, 52, rue du Havre 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

THÉÂTRES & CONCERTS

Théâtre-Cirque Omnia

La Direction de l'Omnia Cinéma Pathé a l'honneur d'inviter ses clients de la réouverture du Théâtre-Cirque du Havre à partir du jeudi 24 juin.

Soncieuse de montrer les fils d'actualité pris sur le front, ainsi que des compositions artistiques pleines du sujet qui nous tient tous tellement au cœur, elle a reculé devant aucun sacrifice pour obtenir les autorisations nécessaires à sa réouverture, qu'elle sollicite depuis de longs mois.

Elle prie instamment les spectateurs de s'abstenir de toutes manifestations, les films qui seront projetés ayant été censurés doivent présenter pour tous le plus vif intérêt et il serait dommage qu'en raison de manifestations intempestives, l'Autorité se vit amenée à faire retirer du programme des films qui représentent des épisodes du plus grand intérêt et qui sont le commencement d'une série patriotique et poignante.

Le programme sera complété par les vues d'actualité de la production Pathé frères. Désireuse de donner à nos braves blessés convalescents une distraction saine et pleine d'intérêt, la direction de l'Omnia Pathé a décidé d'admettre gratuitement ces chers blessés anglais, belges, français aux matinales qu'elle donnera tous les mercredis, à deux heures.

A titre exceptionnel, les blessés seront admis gratuitement à la matinée de réouverture du jeudi 24 juin, à trois heures. Jeudi, matinée : bureaux à 2 h. 15, spectacle à 3 heures. Jeudi, soirée : bureaux à 7 h. 30, spectacle à 8 heures.

KURSAAL CINÉMA

Rue de Paris, 22

L'ouverture ce samedi soir, 26 courant, ce qui lui permettra d'offrir au public les dernières Actualités de la semaine.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 23 juin 1915

Présidence de M. TASSARD, vice-président

LA PROTECTION DES MINEURS

Le Tribunal avait à juger, hier, deux affaires dans lesquelles deux femmes se trouvaient inculpées d'excitation de mineurs à la débauche.

La première, une femme Dessole, demeurant rue de Biche, mère de trois fils mineurs, doit répondre de sa trop grande complaisance dans la conduite de ses fils. Elle blanchissait, paraît-il, le linge de soldats anglais. Apporter ce linge et venir le chercher était un prétexte facile pour cacher la débauche. Les faits furent reconnus par une fille L... qui était reçue chez la femme Dessole et à plusieurs reprises, passa la nuit avec des soldats, dans la chambre et avec le consentement de cette dernière. La prévenue recevait de l'argent pour laisser faire.

La femme Dessole déclara que rien d'anormal ne s'était passé en sa présence et qu'elle n'avait reçu d'argent qu'une fois.

Me Jennequin explique au Tribunal que la tolérance montrée par la femme Dessole vis-à-vis de ses fils est un résultat de la misère. Il fait remarquer aussi que, dans leur témoignage, les trois mineurs ont affirmé que leur mère était absente lorsque les soldats venaient chez elle, qu'ensuite elle ne lui indiquait jamais d'où venait l'argent.

Le Tribunal condamne la femme Dessole à deux mois de prison. Cette peine se trouve expiée par avance avec la détention préventive subie par la condamnée.

Les trois mineurs sont confiés à la garde de leur oncle qui habite Gravelle.

Dans la seconde affaire une femme M... est accusée d'avoir attiré chez elle des jeunes filles avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté. Ces jeunes filles se rencontraient avec des soldats de l'armée britannique.

Elle est condamnée pour ce délit à quatre mois de prison.

Défenseur M. Deguener.

LES DANGERS DE L'IVRESSE

Le 8 juin dernier, Edmond Dupont, jardinier, âgé de 53 ans, demeurant à Saurville, circulait dans les rues de cette localité en état d'ivresse.

Le gendarme Peronny voulut le conduire au violon, mais Dupont se fâcha et lui infligea grossièrement le représentant de la loi. Le Tribunal condamne le délinquant à un mois de prison pour les outrages et 5 francs d'amende pour ivresse.

SIMPLE VOL

Le nommé Paul Dubois, journalier, âgé de 33 ans, demeurant rue Bazan, fut surpris le 8 juin dernier, sous le hangar Y, par le douanier Boixel, alors qu'il tentait de sortir un volumineux paquet caché sous ses vêtements.

Le douanier demanda la permission de visiter et découvrit trois kilos de chicorée. Dubois ne s'est pas présenté à l'audience, et le Tribunal le condamne à un mois de prison par défaut.

DÉLIT DE CHASSE

Le 10 juin dernier, Félicien Jonet, âgé de 63 ans, domestique à Eretat, avait tenté de colporter un cerf-volant le soir venu. Il se trouva qu'un gendarme qui était passé par là dans l'après-midi se mit à surveiller le colporteur. Et ce fut Jonet qui fut pris par le gendarme. Ce n'est pas la première fois que cela lui arrive, et il le reconnaît très franchement.

Le Tribunal le condamne à 100 francs d'amende et prononce la confiscation de l'engin. Jonet sera ainsi obligé de confectionner un autre s'il a l'intention de revenir faire un petit tour au Tribunal.

Conseil de Guerre permanent

de la 3^e région de corps d'armée, séant à Rouen

Audience du 22 juin

Présidence de M. le Colonel ESTRABON, du 416^e régiment d'infanterie.

Le soldat auxiliaire Théodore Edouard Collichon, du 74^e régiment d'infanterie, inculpé de vol au préjudice de militaires, a été reconnu coupable et condamné à un an de prison.

Le caporal réserviste territorial Louis-Paul Leroy, du 24^e régiment territorial d'infanterie, inculpé de vol au préjudice d'un militaire, a été reconnu coupable et condamné à un an de prison.

Communications Diverses

Préparation militaire des jeunes gens de la classe 1917. La 3^e section de préparation, période 1914-15, sera la dernière de la série de tir, au polygone du Hoc, aura lieu dimanche prochain 27 juin.

Réunion des tireurs Jules-Ferry à 7 heures du matin, départ en colonne de marche à 7 h. 15.

La séance commencera à 8 h. 30, pour se terminer à 11 heures, après le classement aux cibles, à 8 h. 15.

Tir au fusil Gras, 2 cibles ; clôture du concours au fusil Lebel, 2 cibles, chaque tireur ayant droit à 2 heures d'essai et 6 balles position couchée.

Commissaires de service : MM. Léard, Prêtre, Triboulet, Homond, Anvray, Lesdunier.

Les marches-marcheuses seront peut-être continuées un avis ultérieur en donnera les dates et le programme.

Bulletin des Sociétés

Société des Baux. — (Arrêt d'arrêt). — La conduite d'eau de la rue J.-B. Eyries, à 40, pour cause de fuite, étre fermée hier soir mercredi et sera remise en service aujourd'hui jeudi dans la soirée.

La conduite d'eau partant des Quatre-Chemins passant par la rue Mare pour aboutir au n° 25 de la rue de la Ferme, sera fermée aujourd'hui jeudi, à 10 heures du matin et pendant quelques heures. Le haut de la rue Bard est compris dans cet arrêt.

TIRAGES FINANCIERS

Du 22 juin 1915

Crédit Foncier de France

Obligations Communales de 500 fr. et de 100 fr. 2,60 0/0 1892

Le numéro 445,366 est remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 361,015 est remboursé par 30,000 francs.

Le numéro 41,267 est remboursé par 10,000 francs.

Le numéro 314,868 est remboursé par 10,000 francs.

Les 30 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

188,356 | 381,705 | 398,201 | 428,738

23,397 | 167,896 | 224,063 | 318,690 | 390,079

47,070 | 114,290 | 213,205 | 328,228 | 415,944

87,070 | 197,561 | 247,202 | 330,487 | 437,783

78,610 | 199,770 | 300,302 | 374,102 | 460,126

96,995 | 210,788 | 292,274 | 377,668 | 484,191

101,420 | 218,772 | 318,168 | 378,530 | 491,657

Obligations foncières de 500 fr. 2,60 0/0 1892

Le numéro 317,466 est remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 445,799 est remboursé par 25,000 francs.

Le numéro 327,164 est remboursé par 10,000 francs.

Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

49,888 | 231,035 | 317,997

Les 30 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 francs :

4,872 | 116,816 | 222,358 | 320,738 | 400,120

10,070 | 134,553 | 232,375 | 312,721 | 401,142

11,700 | 138,989 | 251,151 | 316,474 | 428,893

43,330 | 161,674 | 268,786 | 331,823 | 438,348

59,991 | 163,454 | 267,326 | 351,381 | 439,626

60,963 | 173,136 | 286,916 | 376,634 | 440,125

78,463 | 179,160 | 327,231 | 377,788 | 488,304

78,336 | 200,613 | 360,218 | 378,408 | 488,309

92,077 | 199,395 | 312,785 | 388,207 | 476,253

96,165 | 230,747 | 317,556 | 341,705 | 483,730

Obligations communales de 500 fr. 3 0/0 1906

Le numéro 805,316 est remboursé par 200,000 francs.

Le numéro 1,006,187 est remboursé par 25,000 francs.

Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 5,000 francs :

6,273 | 109,098 | 473,733 | 823,033

22,224 | 209,089 | 487,117 | 704,452

Les 40 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 francs :

1,064 | 288,898 | 406,643 | 708,928 | 921,099

8,807 | 270,371 | 302,963 | 709,340 | 935,604

33,140 | 272,681 | 5,5,644 | 710,753 | 950,860

44,433 | 287,047 | 312,716 | 722,343 | 959,170

70,385 | 287,326 | 322,328 | 738,146 | 979,191

77,800 | 304,472 | 328,386 | 738,298 | 985,348

83,070 | 304,501 | 324,902 | 744,590 | 1,000,551

88,704 | 307,030 | 339,758 | 761,843 | 1,021,480

95,087 | 308,091 | 353,059 | 751,921 | 1,040,935

9

DÉPURATIF DES ENFANTS

SIROP TAINÉ

Tonique et Reconstituant
Iode assimilable et Glycères

Médicament rigoureusement dosé

Cette préparation est spécialement recommandée par MM. les Docteurs pour les enfants, dans le traitement de la Scrofule, du Lymphatisme, du Rachitisme, engorgement des ganglions, la Courbe et en général toutes les maladies de la peau chez les Enfants.

Prix : le litre, 4.50 — Le demi-litre, 2.50

Gros : PHARMACIE DU PILON D'OR

20, Place de l'Hôtel-de-Ville — LE HAVRE

Détail : TOUTES PHARMACIES

VENTES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale de l'Enregistrement des Domaines

et du Timbre (Direction de Rouen)

Bureau du Havre

Le 24 Juillet 1915, à 9 heures, dans les

magasins de M. Lerdre, camionneur au Havre,

12, rue Philippe-Lebon, le Receveur des Domaines

vendra aux enchères :

1° 34 litres de Spiritueux expédiés, le 17 juin

1915, par M. Lerdre, de St-Martin-de-Tallevende,

1 M. Lerdre, débiat au Havre.

2° 30 litres d'Eau-de-Vie expédiés, le 17 juin

1915, par M. Lerdre, de St-Martin-de-Tallevende,

1 M. Lerdre, débiat au Havre.

Ces deux colis paraissent abandonnés.

Yu et approuvé.

Rouen, le 17 juin 1915.

Le Directeur des Domaines :

LAUZIER.

Etude de M. J. PERRIGAUD, huissier de la Banque

de France, 4, Mont-oliviers (rue de M. Valois)

VENTE DE TREPPE DE PAYS

Le Lundi 28 Juin 1915, à deux heures du

soir, à Gerville-sur-Mer, hameau de Versailles,

sur la ferme que possède et exploite M. Edouard

Mont, M. Valois, huissier honoraire, suppléant

de M. J. Perrigaud, huissier, procédera à la vente

aux enchères publiques de :

Un hectare 15 ares de bon Tréde de pays.

Requies de M. Edouard Mont.

Aux conditions qui seront annoncées au mo-

ment de la vente.

24.27 (1210)

Etude de M. BLACOT, huissier au Havre, rue du

Lycée, n° 4, et de M. PERRIGAUD, huissier à

Harcourt, rue de la République.

VENTE VOLONTAIRE

Pour cause de cessation de culture

de récoltes sur pied et de Foras

à Gerville-sur-Mer, hameau de Versailles,

sur la ferme que possède et exploite M. Edouard

Mont, M. Valois, huissier honoraire, suppléant

de M. J. Perrigaud, huissier, procédera à la vente

aux enchères publiques de :

1° Deux jeunes porcs de trois mois ;

2° Un hectare et demi (2 ares) de seigle ;

3° Quatre hectares et demi (6 ares) de très bon

tréde.

En totalité ou par lots au gré des amateurs.

Crédit aux personnes solvables

Réunion des amateurs à la barrière de la ferme.

(1218)

Etude de M. PELLOT, notaire à Saint-Romain-de-

Colbois

VENTE D'HERBES

Le Mardi 29 Juin 1915, à deux heures après-midi,

vente par M. Pellet, notaire, sur les alluvions de

la Basse-Seine, communes de La Cerlangue et de

Saint-Vigor, de 450 hectares d'herbes à récolter,

année 1915 (Voir les affiches).

Réunion au Bois de Cressival.

Requies de M. Schneider et Co.

24.24.27 (990)

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS**
maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50
chaque.

Cession de Fonds

1° AVIS
M. Delandé informe le public et les fournisseurs qu'il a été acquiescé du Fonds de
Commerce d'Epicerie, Fruits, Primeurs et Légumes
exploité au Havre, rue Louis-Philippe, 55, par
M. Yves Maurice.
Election de domicile au fonds vendu.
24.24 (11982)

EMPLOYÉS
au courant de la DOUANE et
commissariat bien. Extrait
à gèle sont demandés
chez Messieurs WORMS et Co.
155, boulevard de Strasbourg, 155. — Bons Appoints.
Mons. — Situation d'avenir.
20.22.24 (10143)

EMPLOYÉS Français
robustes sont
demandés pour tra-
vaux de Magasin et Manu-
factures. — Prendre l'adresse
au bureau du journal et se présenter le matin,
muni de références.

CORRESPONDANT
demandé 13, rue de Bapume.

MAISON DE TRANSIT

demande COMMIS DE DEHORS

au courant de la douane et Jeune Homme

pour courses. — Offres : boîte postale 314.

(1211)

A. FLAMBERT et L. VALET

133, Cours de la République, 133

ON DEMANDE Chef de Rayon

pour la Chaussure

Bons Appointments

Références sérieuses exigées.

ON DEMANDE un GÉRANT

marie, de préférence con-

naissant la Boulangerie.

Sérieuses références exigées. — S'adresser à

la BOULANGERIE COOPÉRATIVE, 17, rue de

Turenne.

(12002)

ON DEMANDE

OUVRIERS EXPÉRIMENTÉS

pour la Fabrication de la Chicorée

Prendre l'adresse au bureau du journal.

(12142)

ON DEMANDE

UN BON CHARRON

S'adresser aux écuries AUVRAY et GEFROY,

38, rue Lamartine.

(1138)

ON DEMANDE

UN GARÇON DE MAGASIN

Sérieuses Références

Prendre l'adresse au bureau du journal.

(1224)

ON DEMANDE

Garçon de Magasin

pour faire les courses.

Références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

(11102)

ON DEMANDE

Un EMPLOYÉ sérieux

connaissant bien la

QUINCAILLERIE.

exempt de toute obligation militaire. — S'adresser

au bureau du journal.

24.27 (11102)

ON DEMANDE

GARDE-MAGASIN

est demandé

dans Maison de

Cafés et Rhums

ainsi qu'un

Apprenti Garde-Magasin.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

(12132)

ON DEMANDE

DEUX CONTROLEURS

d'une vingtaine d'années

At Karsaal-Cléma, 22, rue de Paris.

(1217)

ON DEMANDE

JOURNALIERS

Hommes et Jeunes Gens.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

J.D. ()

ON DEMANDE

HOMME DE JOURNÉE

Prendre l'adresse au bureau du journal.

(1219)

ON DEMANDE

HOMME de PEINE

S'ad. EPICERIE POTIN, 106,

boulevard de Strasbourg.

(1203)

AVIS aux Jeunes Gens sérieux, de 13 à 17

ans, qui désirent se

placer, nourri, couché avec gages, se-

plais de Garçons de Débit; Garçons à tout faire,

Charcutiers, Commis de Restaurant, Porteurs de

paquets; 2° Femmes de ménage pour matinée; une

Cuisinière pour Restaurant. — S'adresser chez

M. HACHEL, 13, place des Halles-Centrales

(Télép. 9.93).

(1219)

MASQUE

Contre les GAZ ASPHYXIANTS

"MARQUE ÉLECTRA DÉPOSÉE"

Ce Masque a été examiné et expérimenté
avec succès par une Commission Militaire.



Il est fait avec un tissu léger et solide,
peut s'adapter à tous les visages, rasés
ou portant la barbe.

Il a une pochette permettant d'introduire
un Coton chimique, dont les prin-

cipes actifs, inaltérables, non toxiques,
arrêtent les effets néfastes des gaz

asphyxiants.

Ce Coton, de couleur rouge pâle, de-
vient blanc lorsque les gaz asphyxiants
se sont combinés avec ses principes

chimiques. Il sera alors indispensable
de changer le Coton, lorsqu'il aura été
complètement décoloré.

PRIX

Masque sans lunettes, avec Coton. 2 --

Masque avec lunettes et Coton. 3 --

Coton chimique, la plaquette. . . . 0 50

Les verres des lunettes sont de forme bombée, incassables, et INATTAQUABLES par les Gaz

Pharmacie Principale
28, place de l'Hôtel-de-Ville
GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES
56, rue Voltaire

Les différents modèles de Masques sont exposés dans une vitrine de la

PHARMACIE PRINCIPALE

ON DEMANDE

Un Apprenti

au Journal Le Havre, 35, rue Fontenelle

S'adresser au Bureau du Journal.

(12102)

ON DEMANDE

de suite en Sport tailleur

18, rue Thiers, un Jeune

Homme pour les courses

et le nettoyage. Bonnes

références exigées.

(1197)

ON DEMANDE

Un Bon Ouvrier

CHARCUTIER

de 16 à 18 ans, sachant aller

à bicyclette, p. courses et

nettoyage de magasin, présenté par ses parents et

muni de bonnes références. — Prendre l'adresse

au bureau du journal.

(1215)

ON DEMANDE

un JEUNE HOMME

de 16 à 17 ans, sachant aller

à bicyclette, p. courses et

nettoyage de magasin, présenté par ses parents et

muni de bonnes références. — Prendre l'adresse

au bureau du journal.

(1215)

ON DEMANDE

un JEUNE HOMME

de 15 à 16 ans, de préfé-

rence ayant travaillé dans

la bicyclette. — S'adresser Maison COUSINARD,

4, rue du Chillon.

(1212)

ON DEMANDE

Pharmacie BRENAC, 66, rue de Paris

Un JEUNE HOMME de 16 à 17 ans

(1202)

ON DEMANDE

Jeune Homme

sérieux ou HOMME âgé,

nourri et couché, gage

50 francs.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

23.24

MONSIEUR

31 ans, libre de toute

obligation militaire, dé-

sire Occupation dans

l'armée de la Guerre. — S'adresser

Prendre l'adresse au bureau du journal.

(11002)

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS

Prix Modérés

Les brevets se passent les Mardis et Vendredis

de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET RUE DUCHEMARE

— 34 —

(12056)

ON DEMANDE FINE LINGÈRE

pour toute la semaine

2 francs par jour

une REPASSEUSE, 1 journée par se-

maine, et une FEMME DE MÉNAGE

pour la matinée.

SÉRIEUSES RÉFÉRENCES EXIGÉES.

Écrire A. R. 12, bur. du journal. (1222)

Spécialité pour Enfants

A. ANDERSEN, Ser., 1 bis, rue d'Inguerville, Havre

On demande à travailler à l'atelier et une femme

de ménage très propre. Références sér. exigées.

(1210)

ON DEMANDE

OUVRIÈRES COUTURIÈRES et APPRENTIES

Travail Militaire, s'abstenir

S'adresser 28, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, au